

LA BATAILLE N'EST PAS FINIE

127 FOIS NON À LA LOI TRAVAIL

Le gouvernement a fait passer au forceps sa loi devant les chambres parlementaires, malgré l'opposition de plus de 70% des travailleurs français et les nombreuses manifestations sur tout le territoire pendant 4 mois.

Malgré un recours au Conseil Constitutionnel, la plus grande partie du texte a été promulguée en août.

Mais le combat n'est pas perdu pour autant !

En effet, pour que cette loi puisse être appliquée, le gouvernement doit faire paraître 127 décrets. Sans ces décrets, la loi ne pourra pas entrer en vigueur !

- Si vous voulez conserver vos 35 heures hebdomadaires (ou mieux, passer à 32 heures),
- Si vous voulez que vos congés réglementaires ou conventionnels soient protégés,
- Si vous voulez qu'un syndicat soit toujours présent dans votre organisme et puisse vous protéger contre les attaques de vos directeurs, dictées uniquement par des contraintes budgétaires de plus en plus drastiques,
- Si vous voulez conserver votre emploi et reconquérir la protection sociale,

SOYONS TOUS PRÉSENTS DANS LA RUE

LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016

**POUR MONTRER AU GOUVERNEMENT QUE NOUS NE LAISSONS PAS
TOMBER ET QUE C'EST AUX TRAVAILLEURS DE DÉCIDER QUEL DROIT
DU TRAVAIL ILS SOUHAITENT VOIR APPLIQUER !**

